

DÉPARTEMENT DES LANDES
BEYLONGUE
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 02 MAI 2018

Convocation du 28 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et deux mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOUGARO Dominique, Maire.

Présents : NOUGARO Dominique, BAYLE Christine, BROUCH Jean-Marc , DANTHEZ Céline, HARDY Grégory , MARION Karine , MORLAES Olivier , QUENTEL Chantal

Absents excusés : BROUCH Jean-Marc , DECAUDAIN Monique

Secrétaire de séance : BAYLE Christine

Ordre du jour

- **Approbation compte-rendu Conseil du 28 mars 2018**
- **Projets commune & Préparation réunion publique**
- **Point PLUI**
- **Pétition ADRAF**
- **Réfection chemins**
- **Questions diverses**

COMPTE-RENDU CONSEIL

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2018 .
Approbation à l'unanimité des présents et signature .

PROJETS COMMUNE & PRÉPARATION RÉUNION PUBLIQUE



Le prochain conseil sera consacré à la finalisation des divers documents qui serviront à alimenter d'une part le dossier à envoyer à la préfecture (afin de bénéficier des conseils de ses services) et d'autre part au filage de la future réunion publique , prévue le 16 juin .

Le conseil s'est aussi penché sur le devenir de l'ancien presbytère:

Le choix s'est porté sur un aménagement de 4 logements à loyers modérés (dont 2 équipés pour accueillir des personnes à mobilité réduite)

Contact sera pris avec XL habitat et Soliha pour évaluer les possibilités offertes par le bâtiment .

ORGANISATION MANIFESTATIONS À VENIR

Fête des mères Dimanche 10 juin matin

À l'occasion de la fête des mères , toutes les mamans de la commune sont invitées à nous rejoindre à la salle des fêtes le dimanche 10 juin 2018 à 11 heures



POINT PLUI

Contact avec S.Fagalde de WPD (projet panneaux photovoltaïques au lieu-dit Lesquirette)

Les études environnementales faites sur zone n'ont relevé aucune présence particulière d'espèce ou d'essence pouvant poser problème d'un point de vue écologique .

L'étude concernant les batraciens se poursuit et se poursuivra au cours de l'été .

A également été évoqué le positionnement de la DDTM par rapport au futur PLUI . En particulier la façon dont seront décomptées en terme de consommation d'espace les zones consacrées aux énergies renouvelables .

Pour l'instant , rien de très clair n'a été défini .

Le conseil constate qu'il est relativement contradictoire de prôner d'un côté une transition énergétique passant par la promotion des énergies renouvelables et de l'autre de ne pas faciliter l'implantation d'exploitation de ces mêmes énergies . L'argument d'éviter la consommation d'espace forestier peut se comprendre , mais est à relativiser dans le cadre de communes richement dotées en boisements comme Beylongue , où l'implantation de 20 ha de panneaux photovoltaïques ne représenterait que 0,75 % de la surface actuellement occupée par la forêt .

Reunion publique Samedi 16 juin matin



ASSOCIATION NATIONALE Des RETRAITES AGRICOLES DE France

Le 16 mai prochain, exigeons la juste revalorisation de nos retraites agricoles !

Le 2 février 2017, l'Assemblée Nationale votait à l'unanimité la proposition de loi des députés Chassaing-Bello, permettant de porter la retraite agricole dès cette année à 85% du SMIC net pour une carrière complète de chef d'exploitation. Suite à sa mise à l'ordre du jour par le groupe CRCE, la commission des affaires sociales du Sénat donnait le 21 février 2018 un avis favorable à l'unanimité à son adoption définitive prévue le 7 mars en séance publique.

Mais au travers d'une manœuvre de dernière minute, en utilisant l'article 44-3 de la Constitution, le Gouvernement a voulu faire obstruction à son adoption définitive.

Les représentants de l'ANRAF, présents dans les tribunes, n'ont pu que ressentir une déception immense devant le mépris affiché du Gouvernement à l'égard des retraités agricoles.

La revalorisation immédiate de nos pensions, les plus basses de la Nation et très inférieurs au seuil de pauvreté, est une simple exigence de dignité pour laquelle nous nous battons depuis longtemps.

L'examen définitif de cette proposition de loi, qui prévoit le financement de cette revalorisation à travers une hausse de la taxe sur les transactions financières, aura finalement lieu le 16 mai prochain au Sénat.

Ensemble, exigeons le respect des retraités agricoles et le vote de ce texte de justice le 16 mai prochain.

À l'unanimité , le conseil décide de signer la pétition concernée

RÉFECTION CHEMINS

L'hiver particulièrement pluvieux a laissé les chemins communaux en piteux état .

Il a été procédé à la reprise des voiries suivantes :

* chemin de la Coume jusqu'à l'entrée de la propriété Deletang

* chemin de Cout de Guerre jusqu'à hauteur du domicile de Mr et mme Linxe

avec passage d'une lame et apport de cailloux (bergouey)

Il sera nécessaire de procéder de la même façon sur les chemins communaux qui le nécessitent .

La commission voirie se réunira le vendredi 8 juin à 18h pour programmer les travaux à venir .

Dans le même temps , la Communauté des Communes a procédé à la reprise de la route du Garricq (du pont du même nom jusqu'à la limite de Rion des Landes .

QUESTIONS DIVERSES

1- ALPI nouveau logiciel gestion

Ce logiciel permet :

- la gestion des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, des interventions, des stocks et des achats,
- le prêt des salles et du matériel, la planification,
- la gestion du patrimoine (contrôles et éléments déclaratifs),
- la gestion du parc auto et des carburants, du prêt des véhicules,
- un portail web des demandes de travaux, de prêt de salle et de matériel,
- la gestion des organisations festives,
- la gestion des contrats et des baux,
- la gestion de l'éclairage public, des réseaux d'eau et d'assainissement
- l'extraction de fichiers pour l'opendata,
- une interface avec Entr'ouvert, notre logiciel de gestion des relations avec les citoyens (GRC).

Considérant que ce logiciel , particulièrement intéressant par ailleurs , n'est pas adapté aux besoins plus modestes de notre commune , le conseil ne souhaite pas donner suite dans l'immédiat .

2-Fleurissement (Réunion commission)

La commission fleurissement se réunira le mercredi 9 mai à 20 h .

3-EPFL

Une relance concernant le Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPFL (aide à l'acquisition de terrains en ZAD sur la commune) est parvenue en mairie .
Comme lors de la première demande (janvier 2018) le conseil n'a pas souhaité donner suite , considérant que la réhabilitation des bâtiments communaux , voire leur réaffectation tiendront lieu de projet communal pour les années à venir .

4-ADACL

Réunion 4 mai > Licence IV

mme Sophie Larazet , du service juridique de l'ADACL (Agence d'Aide Aux Collectivité Locales) viendra le vendredi 4 mai à 19h présenter les résultats des travaux de ce service et répondre aux questions concernant l'utilisation de la Licence IV de la commune , des conditions de cette utilisation par le comité des fêtes , ainsi que des modalités administratives à mettre en place .
Sont conviés à cette réunion les membres du comité des fêtes et les membres du conseil municipal .

L'ordre du jour étant épuisé , mr le maire lève la séance à 22 h30 .

Signatures

